

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 décembre 2009

DEPARTEMENT DE LA DRÔME
COMMUNE DE ROCHE ST SECRET BECONNE

1. Institution de la Participation pour Raccordement à l'Egoût (PRE).

Monsieur le Maire rappelle la délibération prise par le Conseil en date du 05/10/2009 par laquelle a été instituée une participation aux frais de branchement au réseau d'assainissement (travaux). Il reste à mettre en place la P.R.E (taxe pour raccordement au réseau d'assainissement) instituée par l'article L.1331-7 du Code de la Santé Publique.

- décide d'instaurer à la charge des propriétaires une participation pour raccordement à l'égoût des immeubles édifiés postérieurement à la mise en service du réseau d'assainissement.
- Fixe le montant de la P.R.E à 1200 € par logement, non soumis à la TVA. (sauf au lotissement Les Sources viabilisé).

2. Règlement sur l'Eau.

Un projet est présenté par le 1^{er} Adjoint
Les copies du projet sont distribuées aux membres du Conseil pour réflexion.

3. Ecole :

* RPI : Devant l'augmentation de population résultant des nouvelles constructions, le maire expose différentes hypothèses. Le Conseil Municipal privilégie le renforcement du RPI avec ouverture d'une 3^{ème} classe intégrant éventuellement 2 autres sections de maternelle.

* Informatique : Le projet d'équipement de l'école en informatique est présenté par Xavier Triest.

5. Débat Budgétaire 2010.

Le Maire expose les différents projets : local technique, voirie, ancienne école, terrain de sports et loisirs ...etc. afin que chacun puisse y réfléchir pour une prochaine réunion de travail.

6. Questions Diverses.

1. Distribution de la lettre sur le tri sélectif.
2. Information sur le SPANC par le Maire : possibilité d'aide éventuelle pour la mise aux normes de l'assainissement individuel.
3. Suite à la présentation du tableau des emprunts par Xavier Triest le Conseil décide, si la trésorerie le permet, de rembourser par anticipation certains emprunts CT et de procéder aux décisions modificatives qui en découleront.

Fin de la séance 23h13